



MINISTÈRE DE L'INTERIEUR,
DE LA SECURITE INTERIEURE ET DES LIBERTES LOCALES

21 FEV. 2005

DIRECTION
DES LIBERTES PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES
JURIDIQUES

SOUS-DIRECTION
DE LA CIRCULATION
ET DE LA SECURITE
ROUTIERES

CIRCULAIRE

NOR. INTD0500028C

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE INTERIEURE ET DES LIBERTES LOCALES

A

MESDAMES ET MESSIEURS LES PREFETS DE DEPARTEMENT
MONSIEUR LE PREFET DE POLICE

Objet : Sécurité Routière. Action de sensibilisation aux dons d'organes.

Le Cercle Bleu, association française pour l'information sur le don d'organes et de tissus, a engagé avec succès depuis plusieurs années avec le concours notamment des préfetures des Pyrénées Atlantiques et des Hautes Pyrénées, ainsi que de la DRASS Aquitaine et de la CNAM, une action auprès des automobilistes.

Cette initiative consiste à faire remettre à tout nouveau récipiendaire du permis de conduire, un feuillet d'information qui indique la démarche à suivre pour le don d'organes.

Désirant étendre à tous les départements la distribution de ce document, le Cercle Bleu tient à la disposition des préfetures 100 000 feuillets qui seront acheminés par voie postale aux frais de l'association. Ce projet est soutenu par le ministère.

Je vous demande donc de veiller à ce que les feuillets d'information sur les dons d'organes qui vous seront transmis par l'association Le Cercle Bleu, puissent être remis aux nouveaux détenteurs du permis de conduire, en même temps que le titre les autorisant à la conduite d'un véhicule à moteur.

Pour le Ministre et par délégation
Le Préfet, directeur du Cabinet

Pierre MONEN

Opération conduite en partenariat avec le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques,
et avec l'ASRIR (Association pour la Sauvegarde et la Réadaptation des Insuffisants Rénaux).

Je saisis ma chance de devenir un CITOYEN RESPECTUEUX

Après la pandémie, dans une France, en perte de confiance et de civisme, qui se cherche politiquement, il est possible d'aborder le problème sociétal de la fin de vie.

Sur la base d'une **Société vraiment respectueuse de sa famille**, la France, Pays des Droits de l'Homme et de la Femme, saisit sa chance, en 3 temps.

- 1) **L'ÉTAT** : Mise en place de **SOINS PALLIATIFS**, dans tous les Départements français.
- 2) **LE CITOYEN** : Se positionner, **sur papier libre**, à l'égard de ses fins de vie possibles concernant les **Soins Palliatifs** ou le **Prélèvement d'organes**, et, en cas de difficulté à choisir entre OUI ou NON, opter pour la **TRINATIVE** (3^e choix, au verso), **à savoir déléguer au Corps médical le soin de prendre la meilleure décision**, en utilisant ou non www.cerclebleu.org.
- 3) **L'ÉTAT** : Proposer le vote de la Loi sur l'**AIDE ACTIVE À MOURIR**, initiée par l'ADMD.

Permanence : 11 Allée du Grand Tour 64000 PAU - Sur rendez-vous au 06.84.52.97.12

... corps médical, sécurité routière, démocratie ...

Par RESPECT pour votre famille... Pour que votre choix soit respecté...

Enregistrez-vous gratuitement par écrit ou par internet.

Pour obtenir carte positionnement + autocollants + codes accès internet.

Envoyer feuillet + copie signée pièce identité recto-verso : adresse ci-dessous ou contact@cerclebleu.org



Obstination déraisonnable à la fin de ma vie :

- ABSTENTION** (Décision du Corps médical)
 POUR
 CONTRE (C'est-à-dire Loi Léonetti)

Prélèvement de mes organes après ma mort :

- ABSTENTION** (Décision du Corps médical)
 CONTRE
 POUR

Don des yeux : Non Oui

Don du cœur : Non Oui

Civilité : Mme M. Nom, Prénoms : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Adresse : _____ N° Tél. Portable / Fixe

Courriel : _____

Fait le : _____ à : _____

Signature : _____

*Ma décision est révisable par appel au 06.84.52.97.12

(Parents pour les mineurs)

Droit d'accès au fichier et de rectification (loi n°78.17 du 06/01/78).



Information sur le don de moelle osseuse : www.dondemoelleosseuse.fr

Je fais un don au Cercle Bleu : <https://www.helloasso.com/associations/cercle-bleu/formulaires/1>

Cercle Bleu - BP 64 64360 MONEIN FRANCE - www.cerclebleu.eu - 06.84.52.97.12